

LES ÉCHOS DU CPAG

N° 118 - 4ème trimestre 2021



*Pour qu'une partie de
pêche reste une partie
de plaisir*

- Le mouillage du CPAG à Chausey
- Les pêches du bord à la canne
- Comment décrocher une ancre coincée
- Tuer le Macoul !

Sommaire

	<u>Pages</u>	
Photo de couverture Office de Tourisme Granville Terre et Mer © Estelle COHIER	1	Les rédacteurs : Patrick ALVES Jean-Luc BRIAULT Jean-Pierre DURAND Denis LEMATTE Jean LEPIGOUCHET Gérard MONGIN
Le mot du président	3-4	
Du côté de la réglementation : Le mouillage du CPAG à Chausey Pêche à pied	4 4-5	
Nécrologie : Roland STRANSKY nous a quittés	5	
Du côté des actualités : Natura 2000 en mer	5-6	Comité de rédaction : Patrick ALVES Jean-Luc BRIAULT Jean-Pierre DURAND Jean LEPIGOUCHET
Du côté pêche : L'Écho des côtes Les pêches du bord à la canne	6-7 7-17	
Du côté navigation : Comment décrocher une ancre coincée Parler marin (2ème partie)	17-18 18-19	Impression : Imprimerie MAG'PRINT Philippe MARIE 37 bd Alsace-Lorraine 50200 Coutances Tél : 02 33 45 36 71
Du côté tradition : Tuer le Macoui !	20	
Nous rejoindre, se renseigner	21	
Bulletin d'adhésion	22	
À table : Margattes façon wok	23	
Les rendez-vous 2022	24	

Pour nous contacter, se renseigner :

CPAG : Comité des Pêcheurs Amateurs Granvillais

Bureau du port de plaisance de Hérel

Promenade du Dr Paul Lavat

50400 GRANVILLE

Portable : 06 83 99 36 90

Courriel : contact@cpagranville.fr

Site Internet : www.cpagranville.fr

Nos permanences : Tous les mercredis et samedis matin de 10h à 12h à l'adresse ci-dessus

Le syndrome du « Tékitoi »

Le pêcheur en mer de loisir est un être à part et, disons le tout de suite, un être exceptionnel.

Pour certains, il attise la convoitise, suscite un intérêt pécuniaire, pour d'autres c'est un prédateur sans vergogne, un braconnier, un destructeur invétéré, j'en passe et des meilleurs ...

Bref, selon l'interlocuteur nous passons de Doctor Jekyll à Mister Hyde.

Le pêcheur est un être exceptionnel par sa connaissance sans limite des deux langues étrangères que sont l'anglais et le japonais. Pour s'en persuader, il suffit de parcourir les ouvrages et revues traitant de la pêche en mer, à croire que notre bonne et vieille langue française n'est plus capable de nous faire comprendre des notions aussi simples que des actions de pêche ou du matériel comme un jigg qui doit être le nom savant d'une cuiller.

Exemple : tout pêcheur a entendu parler du « stop and go » mais pourquoi ne pas dire « pauser – ramener » et je ne parle pas du « walking the dog », du « top water », du « light fishing, du « casting » et du « spinning » et pour ne pas être en reste tout pêcheur normalement constitué comprend immédiatement ce qui signifie le « tataki », le « bichi bachi », des techniques de pêche japonaises des céphalopodes.

Ce phénomène n'est pas nouveau et, comme dans beaucoup d'autres domaines, les concepteurs, les bureaux d'études et les services marketing développent des concepts qui peuvent nous laisser penser que notre loisir demande des grandes aptitudes mais dont la seule finalité est de vendre le plus de matériel en nous faisant déboursier un maximum le plus souvent possible. Dans le secteur de la pêche, la première cible n'est pas le poisson mais bien le pêcheur.

Pour d'autres, nous sommes de grands prédateurs qui ne pensent qu'à vider la mer en toutes circonstances et par n'importe quels moyens !!! Dans un temps pas si lointain, nous avons pu lire des articles et des études qui affirmaient que la pêche maritime de loisir prélevait autant si ce n'est plus de bars que la pêche professionnelle. Qui peut le croire ? Plus de personnes que nous pouvons le penser et pour s'en persuader il suffit de regarder l'évolution de la réglementation nationale de la pêche de loisir.

Certains pays et pas des moindres, comme les États-Unis et les pays nordiques, ont bien compris l'intérêt de la pêche de loisir, tant au niveau économique que touristique pour que les professionnels de la mer puissent vivre de leur métier et de leur passion. Malheureusement nous sommes encore très loin de cette démarche.

Le mot du président

Les pêcheurs de loisir sont avant tout des passionnés, des observateurs, des individus respectueux de leur environnement et qui connaissent tout aussi bien le milieu marin que tout autre personne.

Alors, continuons à profiter de notre passion, d'échanger, de communiquer, de partager et de transmettre.

Gardons notre bon sens et mettons-le au service d'un environnement de qualité et ne renions pas notre nature d'être humain, de chasseur-cueilleur qui nous permet de déguster les fruits de notre passion.

Une partie de pêche doit rester une partie de plaisir, et espérons par notre détermination et notre engagement que cela le restera encore pour longtemps.

Le président,

Patrick ALVES

Du côté de la réglementation

Le mouillage du CPAG à Chausey

Suite à quelques remarques qui nous ont été faites concernant la position du mouillage du CPAG à l'entrée du Sound à Chausey (bouée n° 62), nous vous confirmons qu'il se trouve au bon emplacement, validé par M. BURGEVIN, référent Centre-Manche – Îles Chausey du Conservatoire du littoral.

Nous avons profité de la présence de la société TSM Iroise-Mer à l'occasion de la mise en place des deux lignes de bouées jaunes dédiées aux visiteurs en 2019 pour effectuer la mise à neuf de l'ensemble du mouillage (corps-mort, chaîne, bouée) et le repositionnement du corps-mort de la bouée n° 62 très exactement au point GPS (48° 52,434' N – 001° 49,346' W) indiqué par le Conservatoire du littoral.

Par ailleurs un agent mandaté par le Conservatoire du littoral est chargé d'effectuer des contrôles : l'amarrage à notre bouée nécessite que vous ayez non seulement l'autocollant CPAG mais aussi votre carte d'adhérent.

Jean-Pierre DURAND

Pêche à pied

- On nous pose souvent la question de savoir si l'on peut pêcher le bouquet avec une bichette à lame dans les herbiers de zostères ; la réponse est **OUI**. Ce qui est interdit c'est de gratter dans l'herbier avec un engin gratteur ou fouisseur. Il faut dire que la confusion vient souvent d'articles de presse mal informée.

Du côté de la réglementation

- En cette fin d'été, rappel : la pêche de l'araignée est fermée jusqu'au 15 octobre (mais ce n'est de toute façon pas la saison). La coquille St-Jacques ouvre, chez nous, le 1^{er} octobre.

Jean LEPIGOUCHET

Nécrologie

Roland STRANSKY nous a quittés

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Roland en cette fin de mois d'août. Passionné de pêche et plus particulièrement de surf-casting, il avait apporté sa compétence et sa bonne humeur au club.

Il fut, dans les années 2006, vice-président puis Président par intérim à la suite de la démission de Gilles RENAUDIN. Toujours présent quand nous organisons des concours de pêche sur la plage à St-Martin puis à Coudeville, présent également lors des sorties annuelles du club, à Tatihou par exemple.

Roland a développé un réel plaisir pour la pêche en mer lors de ses affectations outre-mer, qu'il a partagé avec ses deux enfants.

Il a terminé sa carrière avec le grade de Général de brigade aérienne.

Il s'est éteint en paix à l'hôpital de Granville le 29 août d'une longue maladie, quatre ans après son épouse.



Jean LEPIGOUCHET

Du côté des actualités

NATURA 2000 en mer

Le 1^{er} juillet, s'est tenue à Granville, la réunion d'installation du comité de pilotage (COFIL) du site NATURA 2000 Chausey.

Il existait deux sites NATURA 2000 sur Chausey, l'un au titre de la Zone Spéciale de Conservation et l'autre au titre de la Zone de Protection Spéciale d'où l'existence de deux COFIL. Les arrêtés créant ces deux sites ont été abrogés et regroupés dans un seul.

Du côté des actualités

Dorénavant il s'agit d'un site NATURA 2000 en mer beaucoup plus étendu puisqu'il va de la pointe du Grouin à celle d'Agon-Coutainville sans toutefois concerner les estrans de la côte « granvillaise ». Le retard pris (pas de réunion depuis huit ans) est surtout dû au projet de parc marin normand-breton qui a été abandonné et qui englobait tout le secteur de Bréhat au cap de la Hague et qui par conséquent, aurait compris les îles Chausey.

Tout d'abord, le COPIL a été officiellement installé. Il est présidé conjointement par le Préfet de la Manche et le Préfet Maritime. Le CPAG et la FNPP en sont membres.

En premier lieu, il faut extraire deux informations importantes données :

- 1. L'étude sur les herbiers de zostères que le Conservatoire du Littoral voulait organiser, est abandonnée. Elle n'a plus de raison d'être depuis la publication de l'arrêté pêche à pied du 22.02.**
- 2. Nous serons intégrés aux groupes de travail qui planchent sur les problèmes de Chausey et notamment la fréquentation.**

Les opérateurs du site, c'est-à-dire les structures chargées de mettre en œuvre le document d'objectifs pour 2025 (DOCOB), sont au nombre de trois :

1. Le Syndicat Mixte Littoral Normand basé à Hérouville St-Clair dont on connaît mal l'activité et la composition mais qui travaille avec le CEL.
2. L'Office Français pour la Biodiversité (OFB), probablement l'antenne de Granville.
3. Le Comité Régional des Pêches qui toutefois réserve sa participation.

Le Sous-Préfet d'Avranches, au nom du Préfet, a déclaré que le DOCOB sera ce que nous en ferons tous ensemble ! Évidemment, nous allons suivre ce dossier très attentivement.

Jean LEPIGOUCHET

Du côté pêche

L'Écho des côtes

Ce dernier trimestre a été placé sous le signe de la morosité avec des conditions météorologiques déplorables allant du vent fort à la tempête, avec des nombreux passages nuageux et pluvieux provoquant une mer agitée et sale, un réchauffement de l'eau très lent ne favorisant pas l'arrivée des juvéniles à la côte et donc la présence de prédateurs de belles tailles.

En bateau, la pêche du lieu jaune est restée fructueuse mais toujours sur des spots précis et très localisés.

Les dorades grises sont bien présentes.

Les maquereaux sont présents là aussi sur des spots bien précis. À noter qu'au large quelques très beaux spécimens de plus de 40 cm ont été capturés.

La pêche du bar reste active avec des prises de tailles très variables. À noter, aussi bien en bateau qu'au bord, la présence de nombreux spécimens avoisinant les 35-40 cm avec également de nombreuses chasses en fin de soirée.

Ces dernières semaines la pêche de la margatte a été fructueuse avec des prises de belle taille.

Enfin, la pêche du thon a pu commencer ; les premières chasses ont été observées et les premières prises en no-kill ont été réalisées.

Du bord, la pratique du surfcasting avec comme appâts des arénicoles, des crépidules, des couteaux reste très pratiquée tout comme la pêche à rôder. Les prises deviennent régulières.

Quelques passionnés de la pêche à rôder arpentent régulièrement les zones rocheuses en bord de mer en pêchant soit au leurre souple, au micro-jig à la bulle soit au bouchon avec une crevette grise ou un bouquet.

Côté pêche à pied, la recherche des homards, tourteaux et étrilles a été beaucoup pratiquée avec des résultats très divers.

La pêche au bouquet à la côte est à nouveau ouverte et quelques belles pêches ont été réalisées.

À noter également qu'une équipe du club est allée participer au mois de juillet au concours de pêche organisé par le club de Dielette.

Nous sommes allés également faire un repérage aux Minquiers au niveau de la balise sud-ouest à quelques 30 milles nautiques (1h30 de navigation à 20 nœuds) au départ de Granville. L'équipe a pu en tirer quelques enseignements intéressants, tant au niveau de la configuration des lieux que des espèces présentes et que des techniques de pêche ainsi que de l'organisation d'une sortie de repérage.

Espérons que les semaines à venir soient plus clémentes et que nous pourrions retrouver le bord ou le large ou encore plus loin pour quelques sorties à la recherche de belles prises notamment de bars, de lieus et de thons rouges.

Patrick ALVES

Les pêches du bord à la canne

La configuration de notre littoral nous offre l'extraordinaire possibilité de pouvoir pêcher du bord tant en surfcasting qu'en pêche à rôder depuis la pointe de Champeaux jusqu'au havre de la Vanlée.

D'après les remontées des informations fournies par les pêcheurs pratiquant ces techniques, nous constatons qu'aussi bien le nombre de prises que la qualité des trophées n'ont rien à envier aux prises faites en bateau.

Si ces deux techniques sont faciles à mettre en œuvre, elles semblent relativement délaissées par les pêcheurs.

Du bord, les principales espèces recherchées sont le bar, la dorade, le mullet et les poissons plats.

Généralement, la dernière partie de la saison, du mois de septembre au mois de novembre, est très propice aux pêches du bord.

Du côté pêche

Enfin, la configuration de nos côtes se prête à merveille à la pratique des pêches du bord à la canne que ce soit en surfcasting ou en pêche à rôder.

➤ **Le surfcasting**

Le surfcasting est une pêche « statique » à une ou deux cannes posées sur un repose-canne, le terme statique s'entendant comme une pêche depuis un poste fixe.

La pêche en surfcasting se caractérise également par le fait qu'elle se pratique avec des appâts naturels.

Le principe est de présenter sur la zone de pêche ou un plusieurs appâts, de prendre contact avec la ligne et d'attendre la touche.

1. **Le matériel :** L'intérêt du surfcasting est que sa pratique requiert un minimum de matériel :

- Une canne de 4,20 à 4,70 mètres ;
- Un moulinet de type 6000 à 8000 pouvant contenir environ 25 à 300 mètres de 30/100^{ème} ;
- Du fil nylon de 30 à 35/100^{ème} ;
- Un arraché nylon de 50/100^{ème} de 3 à 4 fois la longueur de la canne ;
- Des bas de ligne ;
- Des plombs ;
- Agrafes, émerillons, ... ;
- Grelots ou repères lumineux ;
- Ciseaux, couteau ;
- Aiguilles à ver ;
- Un pique par canne ou un trépied pour maintenir les cannes en place ,
- Lampe frontale pour les pêches de nuit ;
- Torchons ;
- Boîtes pour les appâts ;
- Règle de mesure des prises.

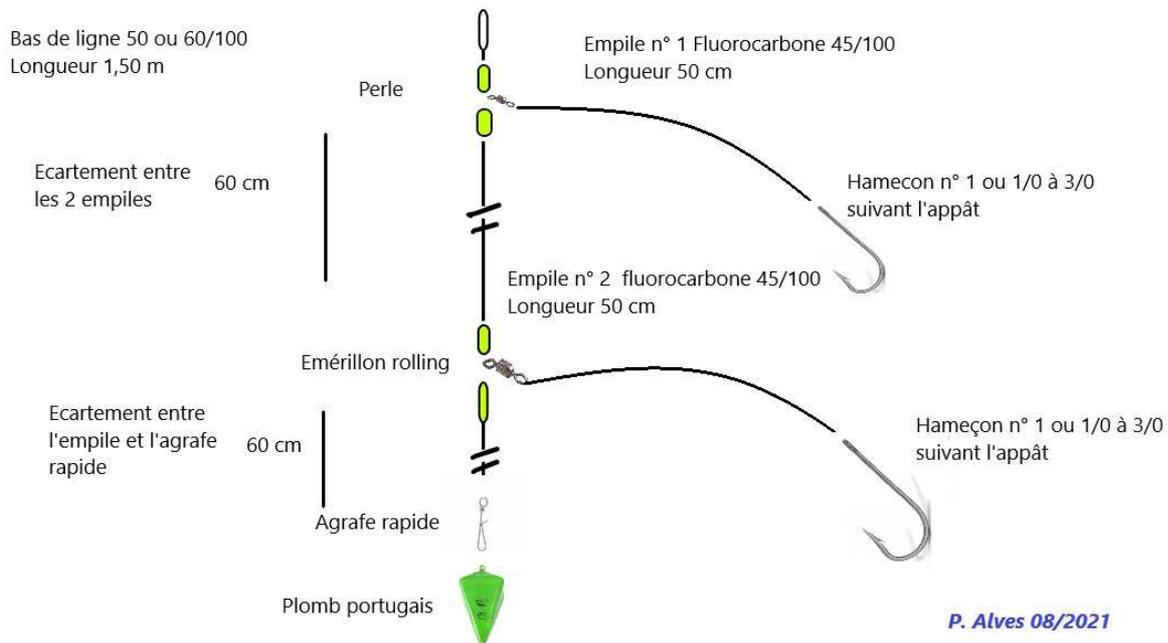
2. **Les montages :**

Le montage du bas de ligne : pour la pratique du surfcasting, il existe deux types de montage : les montages à empiles et les montages trainard. Sur chaque type de montage il y a un plomb pour maintenir le dispositif au fond ou proche du fond.

▪ **Les montages à empiles :**

Attention : les montages à empiles ont la particularité d'attraper les herbes et algues transportées par les courants. Si c'est le cas, il est préférable d'utiliser un montage trainard.

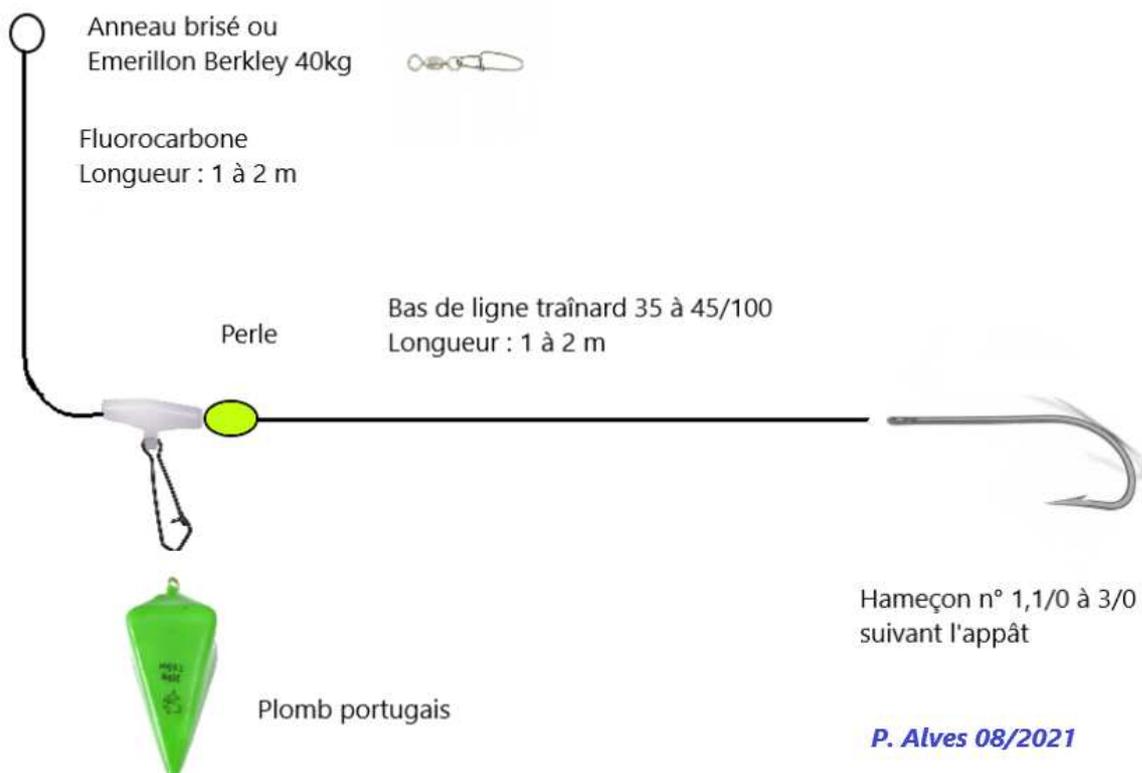
Bas de ligne à 2 empiles



Remarque : une perle flottante peut être intégrée sur l'empile près de l'hameçon

▪ Les montages trainard :

Montage trainard



Du côté pêche

Remarque : le plomb portugais peut être remplacé par un plomb bombe.



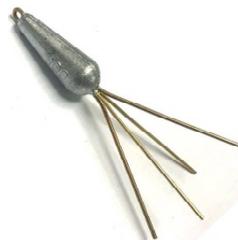
3. Les plombs

Pour la pratique du surfcasting deux types de plomb sont principalement employés :

- Le plomb portugais :



- Le plomb grappin :



Le grammage est fonction des conditions météorologiques et des courants ; il se situe dans une fourchette allant de 60 à 200 grammes.

4. Les appâts

Le choix des appâts est très large. Sur nos zones de pêche les appâts les plus utilisés sont les vers marins (arénicole), les crépidules, les lançons, les lanières ou fleurettes de maquereau, de sardine, les lanières de seiche, mais aussi les couteaux, les coques, les amandes, les gambas.

Par contre certains appâts sont très efficaces mais peu utilisés : les petits crabes, les galathées.

Nombre de ces appâts peuvent être congelés et, pour leur assurer une fermeté pour la pêche, il est conseillé de les congeler avec du gros sel.

Dans l'eau, un appât se délave rapidement et perd de son attractivité avec le temps. Aussi, il est conseillé de relever sa ligne environ toutes les 10 à 15 minutes.

5. Les zones de pêche

Les zones de pêche sont nombreuses mais un bon repérage à marée basse permettra de les identifier.

Il faut bien sûr privilégier les zones sableuses, si possible près des moulières ou des parcs à huîtres présentant un dénivelé issu du courant. Ces zones sont des autoroutes à nourriture que nos poissons recherchés n'hésitent pas à emprunter.

6. Le lancer

Pour bien positionner son montage, il est impératif de maîtriser la technique du lancer tant pour la direction que pour la distance.

Mais attention : le lancer n'est pas un concours de distance, nos poissons se positionnent souvent autour des cassures des vagues où ils sont certains de trouver de la nourriture. De plus vouloir lancer loin a pour inconvénient majeur de maltraiter les appâts et ainsi de les rendre moins pêchant.

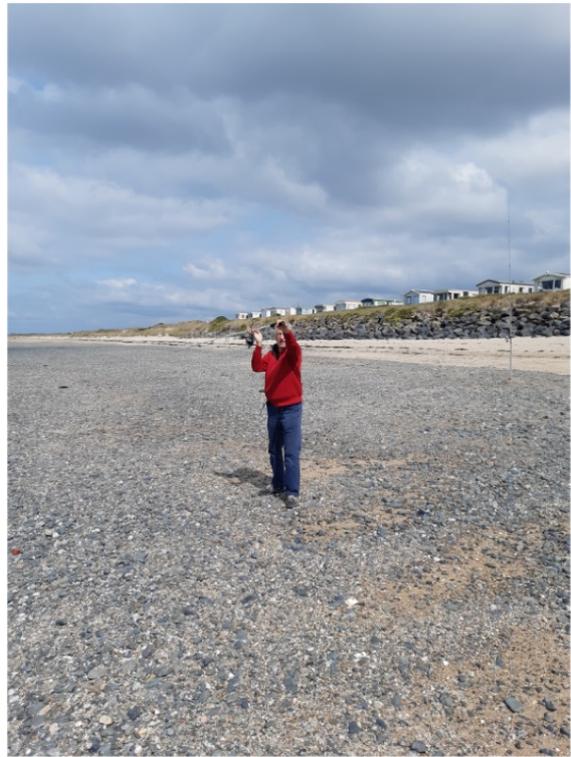
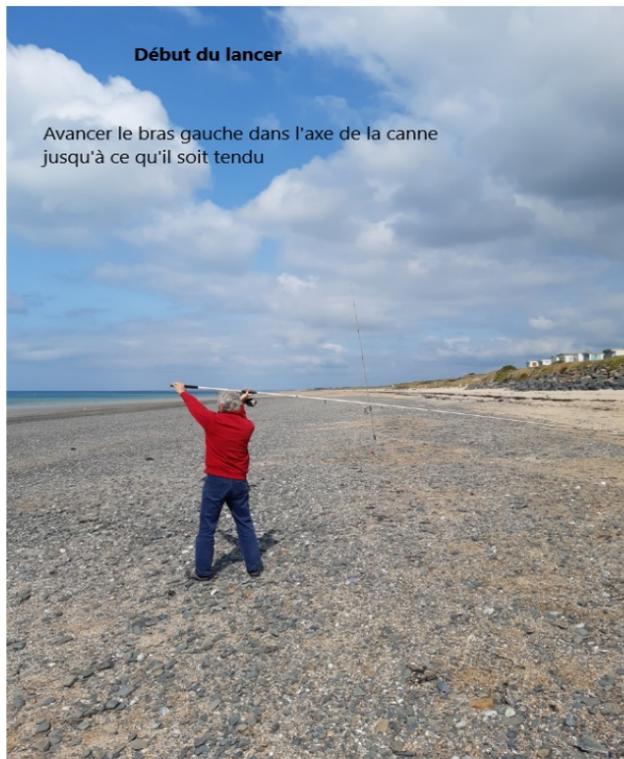
Le lancer "à la belge"



P. Alves 08/2021

Du côté pêche

Le lancer "à la belge" Le départ du lancer



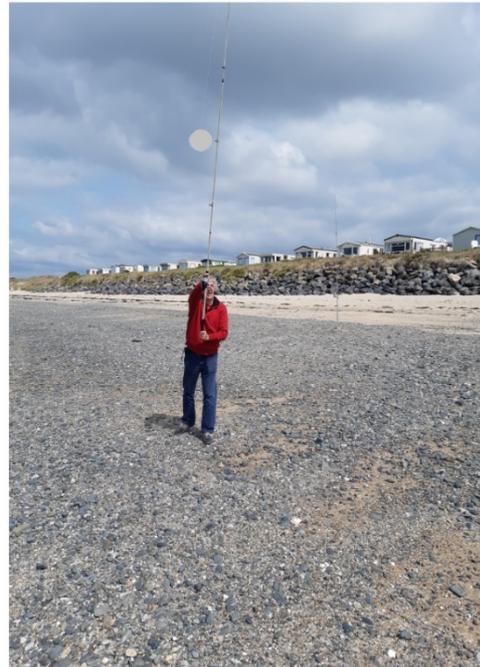
P. Alves 08/2021

Le lancer "à la belge" La rotation de la canne



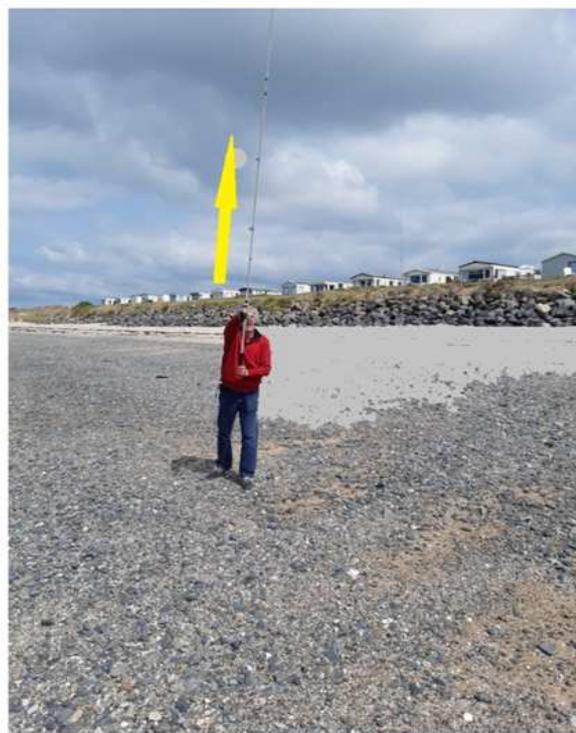
P. Alves 08/2021

Le lancer "à la belge" L'accélération



P. Alves 08/2021

Le lancer "à la belge" Le blocage



P. Alves 08/2021

Du côté pêche

N'hésitez pas à profiter du début de saison et de l'arrière-saison pour vous entraîner au lancer sur les plages en vous concentrant sur la technique du lancer puis de la direction et enfin sur la distance.

Ainsi, vous gagnerez rapidement en efficacité lors de vos sorties de pêche.

À retenir : pour réaliser un bon lancer :

- En fin de mouvement, votre corps (votre bassin et vos épaules) doit être orienté vers la zone recherchée ;
- Lors du blocage, votre canne doit présenter un angle de 45° pour un lancer optimal ;
- Regarder dans l'axe de la pointe de votre canne vers le ciel et non pas la zone recherchée ni l'horizon (vision trop basse) ;
- Enfin, réaliser un bon lancer ne consiste pas à lancer le plus loin possible mais à bien déposer votre bas de ligne au bon endroit avec vos appâts en parfait état.

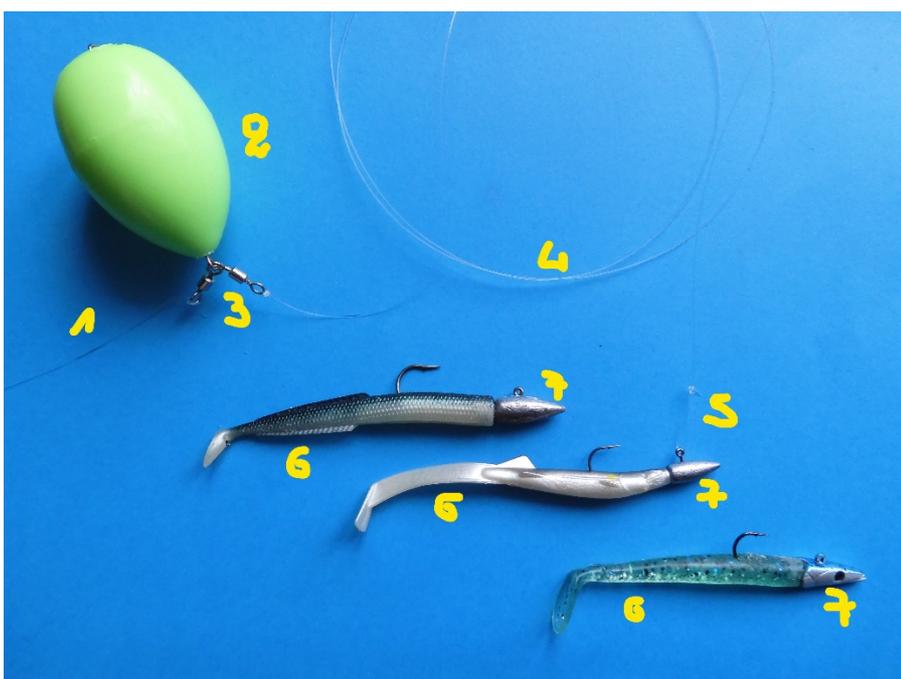
➤ La pêche à rôder

La pêche à rôder est une pêche dynamique, itinérante et donc non statique. Elle se pratique en lançant et ramenant son leurre en permanence et, contrairement au surfcasting, elle se pratique avec des leurres artificiels sauf la pêche à la bulle ou au bouchon avec une crevette ou un bouquet.

Il faut privilégier les zones rocheuses avec des couloirs de sable mais aussi en bordure de plage sableuse, les zones présentant des dépressions ou à proximité des parcs à huîtres et à moules.

Surtout ne pas négliger les pêches du soir et du matin pour profiter pleinement de l'effet silhouette.

▪ Montage « bar bulrag »



P. Alves 08/2021

1 – Bulrag : attention, pour une action de pêche optimale il faut que le corps de ligne (1) et le bas de ligne (2) soient attachés sur chacun des émerillons (3) du bulrag.

4 – Bas de ligne de 35 à 50/100^{ème} suivant la taille des poissons espérés d'environ 1,50 mètre

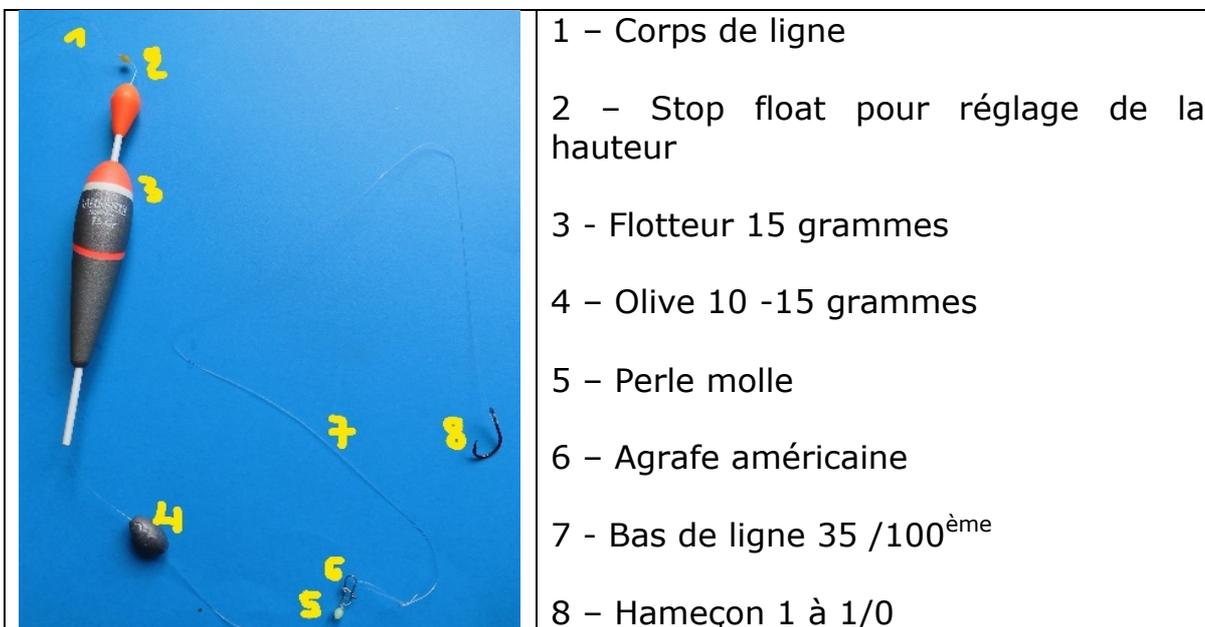
5 – Agrafe pour fixer les leurres

6 – Leurre souple type petit lançon

7 – Tête plombée de 3 à 5 grammes

L'action de pêche : lancer le dispositif et ramener en linéaire.

▪ Le montage bar – flotteur et sa pratique



P. Alves 08/2021

Escher ce montage avec un bouquet ou une crevette vivant piqué sur l'arrière de l'abdomen. Vous pouvez utiliser des petits crabes, des arénicoles ou tout autre appât naturel (couteaux, crépidules, coques, palourdes, petits vifs, petits céphalopodes ...) présent sur la zone.

Important : il faut ferrer à la touche.

Pratiquer cette pêche lors de la mise en place des courants généralement 2 à 3 heures après la basse mer et environ durant 30 minutes à 1h30 pour un maximum d'efficacité, également 1 à 2 heures après la haute mer et durant une heure environ.

Rechercher également les cuvettes, petites mares au moment où la marée le remplit et les recouvrent.

Du côté pêche

Cette approche permet de pêcher des zones non pêchables en surfcasting ou en pêche au poser.

Du point de vue du matériel, l'idéal est une canne d'environ 2,70 m avec un minimum de 2,40 m, un maximum de 3 m et un grammage de 10-40 grammes.

Cette pêche nécessite de tenir en main sa canne de manière permanente et ferrer au moindre mouvement suspect du flotteur.

Les leurres de surface et subsurface :

Comme pour la pêche au bulrag, l'action de pêche est simple : lancer et ramener en linéaire en faisant des pauses.



P. Alves

08/2021

Les jiggs :

L'animation est des plus simples : lancer et ramener en linéaire.

Pour une action efficace utiliser des mini-jiggs de 5 à 8 cm maximum équipés d'assist-hooks, plutôt doubles que simples, reliés au bas de ligne par un anneau brisé monté sur le haut du jigg avec de préférence un hameçon simple de type « in line » (hameçon dont l'œillet et la courbure sont dans le même sens) ou d'un petit triple en queue de jigg.



Patrick ALVES

Comment décrocher une ancre coincée au fond ?

À titre personnel j'ai eu recours à cette méthode à trois reprises : mon ancre était bien bloquée au fond et je n'ai jamais réussi à la décrocher tout seul.

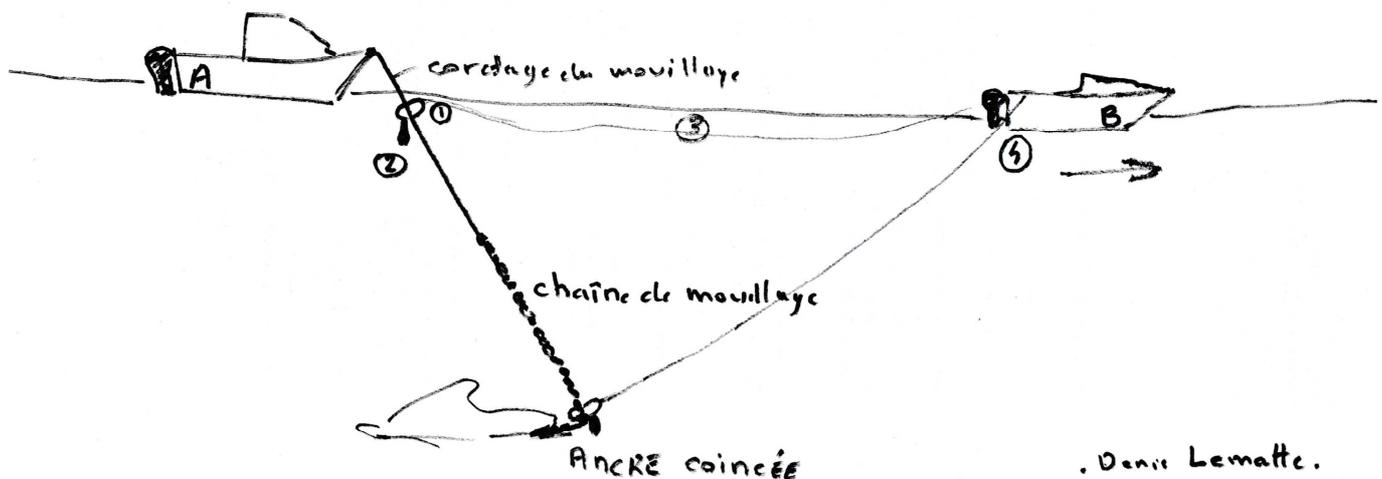
Cette méthode fonctionne très bien mais il faut avoir à sa disposition un autre bateau à proximité pour la pratiquer sur le champ. Sinon il faut attacher un flotteur au mouillage, et revenir à deux bateaux. J'ai essayé tout seul avec mon bateau mais le dispositif glisse et je n'ai pas réussi.

La mise en place est simple : il faut un deuxième cordage assez long et solide (1) et faire à son extrémité une boucle d'environ 20 cm de diamètre sur le cordage du bateau (A) dont l'ancre est coincée (2), auquel on ajoute un gros plomb d'1,5 kg (3).

Du côté navigation

Moyens:

- ① Anneau en Grce $\varnothing 20\text{cm}$
- ② Gros Plomb pêche à la traine 1,5Kg
- ③ un gros cordage
- ④ un deuxième bateau



Passer ce cordage au deuxième bateau (B). Le bateau (A) le tend au maximum pour faciliter la descente du dispositif.

Laisser descendre le cordage (1) jusqu'à l'ancre coincée, d'où l'importance de faire une boucle assez grande et d'avoir un plomb assez lourd pour pouvoir glisser le long de la chaîne jusqu'à l'ancre.

Ensuite le bateau (B) tire au maximum et le bateau (A) l'accompagne légèrement pour détendre le mouillage.

Si la mise en place est relativement simple une fois que l'on a bien compris la démarche, le décrochage reste quand même quelquefois difficile. Il ne faut pas hésiter à tirer dans plusieurs directions.

Il m'est arrivé d'écourter le dispositif à deux reprises : il faut être patient et recommencer !

Denis LEMATTE

Parler Marin (2ème partie)

Comme dans tous les métiers ou secteurs d'activité, le domaine maritime a son propre vocabulaire. Il est sinon important au moins intéressant d'utiliser le mot ou l'expression appropriée à bord d'un bateau ou autre engin flottant.

Nous avons essayé de rassembler la plus grande partie du « parler marin », celle que vous êtes amenés à utiliser.

La liste étant longue, nous l'avons divisée en trois parties. Voici la deuxième :

Epissure : tressage des torons d'un bout pour effectuer un œil ou pour réunir deux sections entre elles.

Epontille : poutre verticale servant à maintenir la structure du bateau, comme le pont.

Equipet : petits rangements logés dans les vaigrages et cloisons d'une cabine.

Erre : vitesse résiduelle d'un bateau lorsque l'on coupe le moteur.

Étrave : pièce verticale formant l'avant d'un bateau. L'étrave est l'un des éléments de la proue.

Etale : instant où la marée est stationnaire et le courant nul.

Évitage : le cercle d'évitage est la zone que balaye un bateau autour de son ancre sous l'action du vent ou du courant. Il s'agit aussi d'une manœuvre consistant à faire pivoter le bateau dans un espace réduit à l'aide des moteurs.

Fardage : partie d'un bateau (œuvres mortes) exposée à la prise au vent.

Fargue : petite bordure verticale épousant le contour d'une table pour éviter qu'un objet ne tombe en glissant de celle-ci.

Filer : laisser partir progressivement un bout ou de la chaîne, par exemple.

Filière : cordage ou câble fixé aux balcons pour servir de garde-corps.

Fishing : type de vedette équipée pour la pêche au large.

Flaps : volets inclinables fixés à chaque extrémité du tableau arrière dans le prolongement de la carène permettant ainsi de modifier l'assiette du bateau.

Flot (ou flux) : désigne la marée montante (contraire : jusant).

Fly-bridge : cockpit de pilotage extérieur situé sur le toit d'une vedette (id. sedan).

Fox-trot : mot du code international des signaux désignant la lettre F. Signification : Je suis désarmé, communiquez avec moi.

Franc-bord : distance verticale de la coque comprise entre le niveau de l'eau et la partie supérieure du pont.

Frapper : amarrer fortement un bout à quelque chose.

Frégaté : terme caractérisant une coque dont la forme s'évase de haut en bas sur l'arrière (plus large au niveau de la flottaison).

Gaffe : perche en bois ou en aluminium dotée d'un croc à son extrémité. Très utile à bord, elle permet de se déhaler ou d'attraper une bouée de mouillage, par exemple.

Gel-coat : couche extérieure de résine appliquée sur les coques en fibre de verre apportant une belle finition et protection.

Golf : mot du code international des signaux désignant la lettre G. Signification : 1. J'ai besoin d'un pilote. 2. Fait par un bateau de pêche : je relève mes filets.

Golfe : partie de mer avançant dans les terres et offrant généralement un espace de navigation protégé.

Gouvernail : appareil permettant de diriger un bateau.

GPS : Global Positioning System, appareil électronique permettant de se connaître sa position exacte grâce à la technologie satellitaire.

Guindeau : treuil électrique ou manuel fixé à l'avant et utilisé pour jeter et remonter l'ancre.

Habitacle : partie habitable d'un bateau.

Haler : tirer avec force sur un bout.

Hard-top : toit amovible ou coulissant surplombant le plus souvent le cockpit d'une vedette.

Hauteur sous barrots : distance entre le sol et le plafond dans un habitacle.

Haut-fond : zone où la profondeur des fonds marins remonte brutalement.

Hauturier : relatif à la haute mer, au large.

Hiloire : rebord vertical situé le long d'un cockpit évitant ainsi à l'eau de pénétrer.

Homologation : réglementation déterminant la catégorie de conception et le nombre de passagers pouvant être embarqué à bord en fonction de l'état de la mer.

Hors-bord : moteur fixé en extérieur sur le tableau arrière des bateaux prévus à cet effet (contraire : in board).

Hotel : mot du code international des signaux désignant la lettre H. Signification : j'ai un pilote à bord.

Hublot : fenêtre étanche d'un bateau.

Hydrofoils : ailerons fixés sur chaque côté de la plaque antivibration de l'embase avec pour objectif de favoriser le déjaugage et les performances.

Hydrojet : turbine hydraulique aspirant l'eau sous la coque pour la rejeter avec puissance au niveau du tableau arrière.

Hypalon : marque désignant le tissu CR/CSM (néoprène et caoutchouc de synthèse) équipant certains flotteurs de pneumatiques et se montrant très résistant à l'abrasion et aux hydrocarbures.

In board : moteur monté à l'intérieur de la coque d'un bateau (contraire : hors-bord).

India : mot du code international des signaux désignant la lettre I. Signification : je viens sur bâbord.

Inshore : terme anglophone signifiant « côtier ». Cela désigne aussi les bateaux de courses naviguant sur les plans d'eau intérieurs.

Inverseur : désigne « l'embrayage » du moteur, dont la commande est généralement reliée à la manette des gaz sur les bateaux de plaisance.

Jet-ski : terme inventé par Kawasaki pour nommer un engin propulsé par hydrojet, appelé aussi scooter des mers ou motomarine.

Jean-Luc BRIAULT

Du côté tradition

Tuer le Macoui ? Une tradition nautique qui nous vient du Sud.

Parmi les traditions qui accompagnent notre activité nautique, une veut que l'on ne change pas le nom d'un bateau pour ne pas provoquer le malheur sur celui-ci.

Le Macoui, chaque propriétaire en dispose d'un. C'est un serpent de mer, long et discret, qui demeure en permanence accroché à la poupe du bateau et dont l'existence nous est prouvée par la trace qu'il laisse à la surface de l'eau lorsque le bateau se déplace. Le Macoui s'accapare du nom du bateau juste après son baptême et protégera ce bateau contre les mauvaises fortunes. Il faut donc éviter de renommer un bateau, car lors de ce nouveau baptême un nouveau serpent tentera de s'accrocher à votre bateau. Il n'y parviendra pas car la place est déjà occupée par le précédent Macoui. Il s'en suivra une bataille entre ces deux animaux protecteurs qui, dès lors, n'assureront plus leur rôle d'assurance de votre bateau.

TUER le Macoui : Pour changer le nom de votre bateau sans s'exposer à ces désagréments, il existe une seule solution, tuer le Macoui. Mais vous n'imaginez pas le tuer d'un geste unique : non. Protecteur de votre bateau, le Macoui demande respect et déférence pour vous quitter.

Pour faire ce rituel dans de bonnes conditions il faut :

- Partir au large avec un ou deux bons amis ;
- Boire quelques verres de votre alcool préféré et en verser ¼ de verre à tribord ;
- Boire de nouveau quelques verres et en verser ¼ de verre à bâbord ;
- Verser à nouveau une rasade d'alcool à la poupe pour accueillir le nouveau Macoui ;
- Il faut ensuite remercier Neptune pour son concours à la bonne tenue de la cérémonie. Verser alors à la proue une rasade d'alcool et terminer la bouteille avec vos amis ;
- Votre bateau peut revenir au port, où vous pourrez le doter d'un nouveau patronyme.

Il existerait une autre solution : faire route en mer, faire demi-tour afin de croiser trois fois le sillage de votre bateau. Certains disent que le Macoui meurt instantanément. À noter que les coups à boire restent évidemment les mêmes...il faut bien endormir le serpent !

Merci à Yves qui nous a permis de porter à notre connaissance le Macoui, ce serpent compagnon fidèle et protecteur de nos bateaux qu'il a lui même tué...

Gérard MONGIN

Nous rejoindre, se renseigner

Créé le 16 décembre 1973, le **CPAG** a pour objet la pratique de la pêche à pied, en bateau, d'assurer la pérennité des espèces, protéger l'écosystème aquatique, la protection de la nature, la défense de l'environnement, la détection des pollutions.

Le **CPAG** compte 420 membres adhérents, plus de 60 partenaires.

Il est membre de la FNPP (Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer).

Le **CPAG** organise chaque année 9 ateliers pêche en général le dernier vendredi de chaque mois de janvier à juin et de septembre à novembre sur les thèmes :

La sécurité en mer, la pêche du lieu, de la dorade, du bar, la pêche à pied, les pêches d'été, la pêche aux engins, le surfcasting, connaître Chausey et les Minquiers, les nœuds marins et le matelotage, les nœuds de pêche, Le phénomène des marées, la météorologie, l'entretien et l'hivernage du matériel et du bateau, la cuisine de la mer.

Il accompagne, en fonction des conditions météorologiques, des sorties pêche pour la mise en œuvre des thèmes des ateliers pêche.

Il publie pour ses adhérents et ses partenaires une revue trimestrielle « **Les Échos du CPAG** », adressée à tous les membres et partenaire 650 exemplaires chaque trimestre et ce depuis le 1^{er} trimestre 1992.

En complément des ateliers pêche, il confectionne et distribue des « **Guides techniques** » : mémento sur les méthodes de pêche, les nœuds marins et de pêche, la sécurité en mer et les premiers secours, la cuisine de la mer ...

Il réalise chaque année un « **Annuaire des marées** » édité à 8000 exemplaires accompagné de calendriers.

Il assure chaque mercredi matin et chaque samedi matin des permanences sur le port de 10 h à 12 h.

Il dispose d'un mouillage dans le Sound de Chausey et dans l'avant port.

Il organise avec l'APH des formations pour les permis bateau et le certificat de radiophonie restreinte.

Chaque année, lors de l'assemblée générale du club au mois d'octobre, le CAPG récompense des plus belles prises de l'année.

Il organise avec l'APH, Le Yacht club de Granville et le gestionnaire du port de Hérél (la CCI) un concours de pêche « **l'Echappée Belle** ».

Il aide d'autres clubs pour assurer la sécurité de sorties en mer.

Il participe aux Puces Nautiques et à l'embarquement immédiat, au nettoyage du Sound, à la fête des voisins de pontons, ...

Les membres du conseil d'administration participent à de nombreuses réunions en lien avec l'objet du club à savoir comités de gestion et de suivi, Natura 2000, Comité 50, conseil portuaire, agence régionale de la biodiversité, qualité des eaux, etc.

Bulletin d'adhésion



N'hésitez pas à faire adhérer votre entourage !

Nouvelle adhésion **Renouvellement d'adhésion**

Adhésion du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022

Civilité : M. Mme

Nom.....Prénom.....

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone : fixe..... Mobile

Courriel@.....

Rayer ci-dessous les mentions inutiles ou compléter

Je possède : un bateau : OUI / NON

Un kayak : OUI / NON

Immatriculation :..... Nom :

Si oui : dans le port de Hérel (place n°) / sur remorque / en port à sec

Mise à l'eau : cale de Hérel / Autre cale :

Sur liste d'attente du port de Hérel : OUI / NON si oui, depuis le

Je pratique :

La pêche en bateau	OUI / NON
La pêche au thon	OUI / NON
La pêche en kayak	OUI / NON
La pêche du bord (surfcasting, pêche à rôder, digues)	OUI / NON
La pêche à pied	OUI / NON

Cotisation au CPAG	OUI/NON	22 €
Cotisation jeune (-18 ans)	OUI/NON	10 €
Cotisation FNPP	OUI/NON	15 €
Frais d'envoi par courrier	OUI/NON	4 €
Total de mon règlement		

Bulletin à retourner rempli et accompagné du règlement (chèque à l'ordre du CPAG) à l'adresse suivante :

CPAG
Bureau du port de plaisance de Hérel
Promenade du Docteur Paul LAVAT
50400 GRANVILLE

Date :

Signature :

..... cadre réservé au CPAG	
N° de carte CPAG :	N° FNPP :
Règlement chèque <input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/>	Enregistrée le

L'équipage de AMATICE II vous propose une recette facile, délicieuse, personnalisable :

Margattes façon wok

Ingrédients	2 belles margattes 3 citrons Ails Huile d'olive Sel, poivre, piment d'Espolette
Sur le bateau	Vider les margattes Les rincer à l'eau de mer
À la maison	<ul style="list-style-type: none">▪ 2 ou 3 heures avant la cuisson : Couper les margattes en lanières d'un centimètre ; Couper les têtes en quatre avec les tentacules ; Les mettre dans un saladier et arroser avec le jus de 2 citrons ; Hacher l'ail Verser l'ail dans le saladier, saler, poivrer et ajouter une pincée de piment ; Arroser de 4 cuillères d'huile d'olive ; Bien mélanger l'ensemble ; Recouvrir d'un filin étirable et laisser reposer 2 ou 3 heures.▪ À table : Faire chauffer à feu vif quelques gouttes d'huile d'olive dans une grande poêle ; Mélanger les margattes dans le saladier et verser le tout dans la poêle très chaude ; Remuer sans cesse pendant 4 à 5 minutes ; Dès le début de la caramélisation verser sur du riz thaï ; Déglacer avec le jus du troisième citron et verser sur le riz.

Les rendez-vous 2022

Les ateliers mensuels

28 janvier 2022	Connaître Chausey et Les Minquiers
25 février 2022	La pêche du lieu
25 mars 2022	La pêche au large
29 avril 2022	La pêche de la dorade
27 mai 2022	La pêche du bar
24 juin 2022	Les pêche du bord (à pied, surfcasting et à rôder)
30 septembre 2022	Les cartes marines et l'électronique de bord (GPS, sondeur, radar, VHF)
28 octobre 2022	Choisir et connaître son matériel de pêche
25 novembre 2022	La cuisine de la mer

Les ateliers du samedi

Ces ateliers permettent la mise en pratique des thèmes abordés lors des ateliers mensuels. Ils se déroulent par groupe de huit personnes maxima avec inscription au local de permanence ou par messagerie.

Janvier - Février	Les nœuds se pêche
Mars - Avril	Les lancers (en extérieur)
Mai Juin	Les montages bar, dorade, lieu
Septembre - Octobre	Les montages pour les pêches du bord

Les autres rendez-vous

- **Assemblée Générale du CPAG** : 14 octobre 2022
- **Les sorties pêche** : Lorsque les conditions météorologiques le permettent, le club proposera des sorties pêche. L'information sera affichée à la permanence et sur notre site Internet : elle précisera la date, le lieu et l'heure de rendez-vous ainsi que le thème de la sortie et la zone de pêche retenue.